

N° affiliation FFTA: 1017032

"Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

JLR\_Invitation-Convocation -A.G.N°12-06 mars 2021

## INVITATION.

Jean-Louis RUAULT, son Président sortant et le Comité Directeur Élargi sortant, vous invitent à bien vouloir assister à l' Assemblée Générale Extraordinaire suivie de l'Assemblée Générale de l'association (Exercice 2019-2020)

qui se dérouleront en présentiel à la « Salle de la Poudrière » 17410 à St Martin de Ré, le matin du SAMEDI 06 Mars 2021 dés 10h00

Après un préambule du Président , vous seront présentés, débattus s'il y a lieu et éventuellement votés les points suivants :

STATUTS et Règlement Intérieur actualisés (Pour vote en assemblée générale extraordinaire)

## Rapport Moral (Pour vote en assemblée générale) dont :

- Évocation du raz de marée qu'a provoqué le COVID19 et d'un planning vidé de toute activité.
- Évocation de nos rapports avec nos administrations et de l'usage faite et à faire (vote) de la subvention municipale.
- Vote du PV n°11 de la précédente assemblée et rappel que les P.V. des réunions de Comité Directeur Élargi sont sur le site, libre d'accès et consultables en ligne.
- Nombre d'adhérents à ce jour et des tarifs des licences au titre de 2020/2021.
- Information sur l'organisation des cours en salle et éventuellement en extérieur si mesures barrières toujours maintenues.
- Calendrier des Manifestations, animations 2020-2021 dont buvettes.
- Évocation de nos prochains concours .
- Usage et amélioration du Pas de Tirs de "La CIBLE" (Entretien, évolution, etc) et information sur la conception gelée mais à venir d'un préau – abri à matériels.
- Application d'un taux d'amortissement sur nos biens : Discussion et appel à un/une volontaire (Hors CDE).
- Discussion et vote éventuels d'achats immédiats.

## Rapport Financier (Pour vote en assemblée générale) dont :

- Budget en cours
- Budget prévisionnel

## Informations diverses et réponses à des interrogations individuelles dont :

 Évocation sur projet maintenu et toujours à l'étude d'une brocante et buvette des ADR à "La BARBETTE" SMR.

Élection pour 4 ans des membres du COMITE DIRECTEUR ELARGI, puis en son sein du COMITE de DIRECTION.

L'Assemblée Générales achevée, en application des mesures sanitaires liées au Covid 19, les participants sont tenus... à regrets... de se disperser. Merci!

Le Président des « Archers de Ré » Jean-louis RUAULT